

**ACTION CONCERTÉE EN COURS**  
**Programme de recherche sur la sécurité routière FQRSC, SAAQ, FRSQ**

**ÉTUDE DES COMPORTEMENTS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
DES PROPRIÉTAIRES, EXPLOITANTS ET CONDUCTEURS  
DE VÉHICULES LOURDS**

**CHERCHEUR PRINCIPAL**

**Georges Dionne, HEC Montréal**

**CO-CHERCHEUR**

- Jean-François Angers, Université de Montréal

**PARTENAIRES**

Société de l'Assurance Automobile du Québec ; Fonds de recherche en santé du Québec ; Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

**RÉSUMÉ DU PROJET**

La SAAQ a introduit une nouvelle politique de gestion de la sécurité routière pour les véhicules lourds (VL) en 1999. À notre connaissance, cette politique n'a pas été évaluée par des chercheurs indépendants. Le but de notre projet de recherche est d'améliorer la compréhension des risques d'accidents des véhicules lourds et de développer des mécanismes incitatifs permettant de les réduire. Nos trois objectifs consistent à : 1) Identifier les effets de l'application de la « Politique d'évaluation des PEVL » sur la sécurité routière. 2) Inventorier les infractions commises par les conducteurs de véhicules lourds et par les propriétaires et exploitants des VL (PEVL) les plus courantes et leurs récurrences. Établir un lien entre les types d'infraction des conducteurs des VL et les types d'accident. 3) Identifier et catégoriser les profils des conducteurs des VL et des PEVL et déterminer ceux qui sont les plus à risque sur le plan de la sécurité routière et de la protection du réseau routier. Ce projet est relié à l'axe 8 de l'appel de propositions du programme d'action concertée en sécurité routière. La méthodologie proposée est divisée en trois parties, chacune étant reliée à un objectif. Pour effectuer ces analyses, il est nécessaire d'avoir des données individuelles sur les conducteurs, les exploitants et les propriétaires. Nous avons déjà en main des données très détaillées sur les flottes de véhicules du Québec pour la période 1990 à 1998. Nous avons vérifié qu'il était possible de construire une base de données semblable avec les données historiques de la SAAQ depuis la réforme de 1999 et de les appairer avec celles de la période précédente. Cet appariement sera très utile pour évaluer les effets de l'application de la "Politique d'évaluation des PEVL" depuis 1999 sur la sécurité routière des VL car elle permettra de comparer les facteurs qui influencent l'évolution des accidents et des infractions des VL avant et après la réforme, tout en tenant compte des principaux amendements apportés à la réforme en 2002, 2006 et en 2009. La plupart des estimations économétriques nécessaires pour atteindre nos trois objectifs utiliseront des modèles de comptage: Poisson, Binomiale négative, en panel et parfois tronqués, car nous n'observons pas toujours les états "non-accident" (ou les zéros). Ces modèles tiendront aussi compte des excès de zéros lorsque nécessaire. Pour les distributions d'accidents et d'infractions des exploitants, nous serons limités à des taux, car nous ne pouvons pas identifier leurs véhicules mais seulement leurs quantités de véhicules. Les principaux résultats attendus seront que la nouvelle politique de 1999 a réduit les accidents et les infractions; que certaines infractions ont des effets marginaux sur les accidents qui ne correspondent pas aux pénalités relatives qu'elles obtiennent; et qu'il y a beaucoup d'hétérogénéité dans les classes de risques que représentent les PEVL et les conducteurs. Le principal impact de notre recherche devrait être une réduction des morts et des blessés impliquant des accidents de véhicules lourds, si les modèles développés dans cette étude sont performants et mis en place par la SAAQ. La gestion de la politique pourrait également être plus équitable, en bonifiant les bons risques et en pénalisant les récalcitrants.

**DURÉE DU PROJET ET DATE DE DÉPÔT DU RAPPORT FINAL**

Le projet est d'une durée de 3 ans et le rapport final est attendu le 30 juin 2014.

Ces données sont celles transmises au moment de l'acceptation de la subvention.